

CONSULTATION NATIONALE (N° 2019 P 1131)

La Société Tunisienne de l'Electricité et du gaz (STEG) se propose de lancer une Consultation Nationale N° 2019 P 1131 pour :

« LE TRANSPORT DU PERSONNEL STEG ENTRE LA VILLE DE TOZEUR ET LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE TOZEUR SUR LA ROUTE DE NEFTA, POUR UNE PERIODE ALLANT DU 01/01/2020 AU 31/12/2020 ».

Conditions de participation :

Seuls les soumissionnaires ayant l'autorisation de Transport en commun ou tout autre document équivalent fourni par les autorités compétentes, et justifiant de références techniques et financières suffisantes et ce par la fourniture dans leurs offres des pièces exigées par le cahier des charges.

Les plis contenant les offres doivent parvenir à la STEG sous peine de rejet catégorique sous triple enveloppes cachetées par courrier recommandé ou par rapide-post ou remises directement au bureau d'ordre de la STEG/DCPE – Chouchet (contre décharge) au plus tard le **Mercredi 25 Décembre 2019** à **16H30** délai de rigueur au nom de :

MONSIEUR LE DIRECTEUR CHARGE DE LA DIRECTION CENTRALE PRODUCTION ELECTRICITE STEG/DCPE/CHOUCHET RADES– BP 126-2040 RADES FORET –TUNISIE

**CONSULTATION NATIONALE N° 2019 P 1131
TRANSPORT DU PERSONNEL STEG ENTRE LA VILLE DE TOZEUR ET LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE TOZEUR SUR LA ROUTE DE NEFTA POUR UNE PERIODE ALLANT DU 01/01/2020 AU 31/12/2020
« A NE PAS OUVRIR »**

Tout pli reçu après la date et heure limites de réception des offres sera considéré comme nul et non avenue. La date d'envoi ou du cachet de la Poste ne sera pas prise en compte pour l'acceptation des offres, seul le cachet du Bureau d'Ordre de la **STEG /DCPE – CHOUCHET RADES** - fait foi.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué du lundi au vendredi auprès de la Direction Centrale Production Électricité (**Direction Approvisionnement**) sise à **CHOUCHET RADES** sur présentation d'une **demande écrite** et le paiement d'un montant de **Trente Dinars (30DT)** non remboursable en espèces ou par chèque certifié et ce à compter de la date de parution du présent communiqué.

Ne peuvent participer à la consultation que les soumissionnaires ayant retiré le cahier des charges auprès de la STEG.

La séance d'ouverture des offres technico-financières est **non publique**.

Le représentant du soumissionnaire doit être muni obligatoirement d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identité.

Les offres resteront valables pendant **90 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.